

**DEMANDE DE REPRISE D'AUTORISATION DE
STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE « TAXI »
DÉLIVRÉE AVANT LE 1^{er} OCTOBRE 2014**

Loi n° 2014-1104 du 1er octobre 2014 et décret n° 2014-1725 du 30 décembre 2014

Dossier à établir par le demandeur et à déposer auprès de la Mairie de la commune sollicitée

COMMUNE SOLLICITEE :

N° de l'autorisation :

DEMANDEUR

1/ PERSONNE PHYSIQUE

NOM de naissance NOM d'épouse.....

Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état civil)

Né(e) le à Nationalité.....

Adresse personnelle.....

Code postal..... Commune.....

Courriel@..... ☎.....

EXPLOITATION ENVISAGÉE DE CETTE ADS (rayer la mention inutile)

- Personnelle OUI NON

Si oui

Carte professionnelle :

N° 19 -.....-.....délivrée lepar la Préfecture de la Corrèze

Type et immatriculation du véhicule :

- Par un salarié : OUI NON

Si oui

Nom et prénom du conducteur :

Carte professionnelle :

N° 19 -.....-.....délivrée lepar la Préfecture de la Corrèze

Type et immatriculation du véhicule :



- Par une location gérance* : OUI NON

Si oui

Nom et prénom du conducteur ou dénomination et forme de la société :

Carte professionnelle :

N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze

Type et immatriculation du véhicule :

*Transmettre à la mairie une copie du contrat de location gérance.

2/ ENTREPRISE-PERSONNE MORALE

Dénomination et forme de la société.....

Adresse du siège social.....

Nom et prénom du représentant légal.....



Nombre d'ADS déjà exploitées :

NOM(S) ET PRÉNOM(S) DU(DES) CONDUCTEUR(S)	CARTE(S) PROFESSIONNELLE(S) DU(DES) CONDUCTEUR(S)	TYPE(S) ET IMMATRICULATION(S) DU(DES) VÉHICULE(S)
	N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze	
	N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze	
	N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze	
	N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze	
	N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze	
	N° 19 - délivrée le par la Préfecture de la Corrèze	



EXPLOITATION ENVISAGÉE DE CETTE ADS (rayer la mention inutile)

- Par un salarié : OUI NON
- Par une création d'emploi : OUI NON

Si oui

Nom et prénom :

Carte professionnelle :

N° 19délivrée lepar la Préfecture de la Corrèze

- Par une location gérance* : OUI NON

Si oui

Nom et prénom du conducteur ou dénomination et forme de la société :

Carte professionnelle :

N° 19délivrée lepar la Préfecture de la Corrèze

Type et immatriculation du véhicule :

*Transmettre à la mairie une copie du contrat de location gérance.

NB : A compter du 01/01/2017, le titulaire exploite personnellement son ADS créée après le 01/10/2014. Toutefois, une même personne physique ou morale peut être titulaire de plusieurs autorisations de stationnement délivrées avant la promulgation de la loi n° 2014-1104 du 1^{er} octobre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur. Dans ce cas, l'exploitation peut être assurée par des salariés ou par un locataire-gérant auquel la location de l'autorisation a été concédée dans les conditions prévues aux articles L. 144-1 à L. 144-13 du code de commerce.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur que les renseignements figurant sur la présente demande sont exacts et que je n'ai jamais fait l'objet d'une mesure de retrait d'autorisation de stationnement ou d'autorisation d'exploitation d'une voiture de petite remise ou d'une mesure de retrait d'un certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi.

Fait à..... , le.....

Signature :

PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE L'AUTORISATION DE STATIONNEMENT

A/ PERSONNE PHYSIQUE

NOM de naissance NOM d'épouse.....

Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état civil)

Né(e) le à

Adresse personnelle.....

Code postal..... Commune.....

Adresse courriel@..... ☎.....

Date de l'acquisition :

Par arrêté municipal du :

B/ PERSONNE MORALE

Dénomination et forme de la société.....

Adresse du siège social.....

Nom et prénom du représentant légal.....

Adresse courriel@..... ☎.....

Date de l'acquisition :

Par arrêté municipal du :

PROCÉDURE D'EXAMEN DU DOSSIER

1. PARTIE A COMPLÉTER PAR LA MAIRIE

- Dossier reçu en mairie le :
- Nombre actuel d'autorisation de stationnement sur la commune :fixé par arrêté municipal N°du
- Nombre d'ADS réellement exploitées :
- Date et numéro de l'arrêté municipal attribuant l'ADS à l'actuel détenteur par le maire :

Contrôle de la cessibilité de l'autorisation de stationnement* :

L'ADS remplit la condition de 15 années d'exploitation effective et continue s'il s'agissait d'une création d'autorisation de stationnement.

L'ADS remplit la condition de 5 années d'exploitation effective et continue si l'autorisation de stationnement a déjà fait l'objet d'une mutation.

L'ADS et reprise dans le cadre d'une cessation d'activité totale ou partielle, d'une fusion avec une entreprise analogue ou d'une scission.

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Fait à, le.....
Le Maire,

* En tant qu'autorité compétente pour délivrer les autorisations de stationnement, le maire ou le président d'EPCI, doit vérifier les documents justificatifs de l'exploitation effective et continue de 5 ou 15 ans ou de la cessation d'activité (articles L3121-2 et L3121-3) du code des transports) soit :

- la copie des déclarations de revenus et avis d'imposition
- un document justifiant la cessation d'activité
- la copie de la carte professionnelle utilisée (ou les documents justificatifs d'une exploitation par un salarié ou un locataire)

2. TRANSMISSION EN PRÉFECTURE (Bureau de la Réglementation et des Élections,
pref-reglementation-generale@correze.gouv.fr)

Caractère cessible de l'ADS :

OUI

NON

Si non, observations :

Le.....Signature

3. DECISION DU MAIRE ET COMMUNICATION DE L 'ARRETE MUNICIPAL A LA PREFECTURE

Une copie de l'arrêté municipal est à adresser à la Préfecture, Bureau de la Réglementation et des Élections.

Fait à....., le.....

Le Maire,

Cet arrêté doit mentionner notamment :

- la marque du véhicule ;
- le modèle du véhicule ;
- le numéro d'immatriculation du véhicule ;
- l'emplacement réservé au stationnement ;

Cette transaction doit être répertoriée dans le registre public des transactions tenu en mairie (art. L3121-4 du code des transports), et qui doit contenir :

- le montant de la transaction ;
- les noms, raisons sociales du titulaire de l'autorisation et du successeur présenté ;
- le numéro unique d'identification, inscrit au répertoire des entreprises tenu par l'INSEE, attribué au successeur présenté.